AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rugland H. (alias Edward) Harris.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 86 530—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL Greffier.—Favret & Friedrichs, Ernest T. Florance, avocats.
12 jui—12 16 21

Succession de Mme Henrietta Dora Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90 386—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Théodore Smith administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL Greffier.—Cars ter R. Torjusen, Woodville & Woodville, avocats.
12 jui—12 16 21

Succession de Robert Hunley et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 94.059—Division C.—Attendu que Joseph Ivon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Robert Hunley et épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. — THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Anthony J. Rasel, avocat.
9 jui—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme William Duncan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94.050—Division E.—Attendu que Edward P. Kinchen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme William Duncan, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS O'CONNELL Greffier.—Joe F. Walter, avocat.
9 jui—9 13 18

Succession de Ramon Viosca.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92.576—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par MM. Pau. Gelpi et John Tosso, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier — Cris J. Tiéard avocat.
8 jui—8 12 17

Succession de Timothy Moroney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 88.177 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte supplémentaire et amendé présenté par Dillon Moroney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL Greffier. — James J. Mc. Loughlin, avocat.
8 jui—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUY & SAM STONE, Jr. vs JOHN C. STONE COMPANY, Ltd.

No 92 735—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

VENTE DE RECEVEUR, A L'ENCAN.

Mardi, 19 Juillet 1910, à 11 A. M.

Des Effets de la Sash, Door and Blind Manufacturing Plant de John C. Stone Company, Limited.

Avenue Hagan, coin de la rue Melpomène

Les effets consistent en machines pour ouvrages de Bois, Ceinture, Poulies, Shafting, Moteurs électriques, Système de Souffleur et Collecteur de Poussière, Portes, Châssis, Persiennes de diverses grandeurs, Transoms, Moulures de divers genres, Quincaillerie, Clous, Bancs de travail, etc.

Aussi

Bois de charpente et Wagons à ressorts, Meubles de bureau, Coffre-fort en fer, Typewriter le Bail et le Droit d'occupation.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Guy et Sam Stone Jr. versus John C. Stone Company Limited Dossier No 92 735, ledit ordre daté du 6 juillet 1910 et adressé à Louis Hufft, encanteur, j'offrirai à l'enchère publique, commençant à 11 heures A. M., MARDI, le 19 juillet 1910, sur les lieux, avenue Hagan, enseignure de la rue Melpomène.

La liste peut être vue au Bureau de l'encanteur les effets peuvent être inspectés n'importe quel jour avant la vente, par carte de l'encanteur.

Conditions de la vente—Comptant sur les lieux. Lesdites ventes devant être pour du comptant; ledit encanteur offrira en vente premièrement tous les effets mobiliers en gros, et ils seront adjugés, si les offres sont de deux tiers de leur valeur estimée, sinon il procédera à les offrir en détail.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
826 rue Union.

H. W. Robinson, avocat pour H. R. Freeland, receveur.
8 jui—8 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elizabeth Daly.

No 91.433—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Lea.—Division O.

JE, LOUIS HUFFT, Encanteur—Bureau 826 rue Union, JEUDI, le 4 août 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu le 28 juin 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la susdite affaire, vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans la Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Seconde, Troisième, Magnolia (ci-devant Maunsel) et Clara, désigné comme partie du terrain No 3 du carré trois cent quatre-vingts, sur un plan lithographié dudit carré annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero jr, notaire en cette ville, le 26 mai 1887, laquelle partie dudit terrain mesure trente-deux (32) pieds cinq (5) pouces de façade sur Magnolia sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et a été acquis par Mme Elizabeth Weiss Daley le 24 juin 1905 d'Albert Huber par acte pardevant George Joseph Untersner, enregistré au bureau des transferts, livre 200, folio 659.

Les améliorations en engagement d'un cottage double ayant 4 chambres d'un côté et trois chambres de l'autre, et est maintenant loué 922 par mois, et portant le numéro municipal 2509-2511 rue Magnolia.

Conditions—Comptant, l'acquéreur déposant dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, paiera les taxes de ville et d'Etat de l'année 1910, le coût de tous les certificats et de l'acte de vente; ledit acte de vente passé pardevant John Alexis Woodville, notaire en cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
826 rue Union.

Woodville & Woodville, avocats de l'administrateur.
2 jui—2 3 10 17 24 31—août 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edouard Vorbusch.

No 93,785—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Lea. Division B.

Maison de résidence simple et boulangerie No 824 rue Pemiston, contenant 5 chambres et magasin grande écurie et boulangerie.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur.—Bureau No 826 rue Union—JEUDI, le 4 août 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu le 30 juin 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'encan la propriété ci-après décrite:

1° Un morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, carré borné par les rues Magnolia, Pemiston, Constance et Général Taylor, désigné par la lettre F sur un plan d'Edgar Pillé, voyer, le 19 septembre 1893, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Charles de Thézard, notaire en cette ville, le 5 novembre 1893, d'après lequel ledit terrain D commence à une distance de cent deux pieds du coin des rues Pemiston et Magnolia et mesure quarante-trois pieds de face à la rue Pemiston sur une profondeur sur la ligne du côté de la rue Constance de cent quatorze pieds trois pouces et quatre lignes; de là il s'étend à angle droit du côté de la rue Magnolia sur une ligne parallèle à la rue Général Taylor, et perpendiculaire à la rue Constance et est l'extrême arrière ligne dudit morceau de terre une distance de trente pieds; de là, il s'étend, à angle droit, du côté de la rue Pemiston, sur une ligne parallèle à la rue Magnolia, et perpendiculaire à la rue Général Taylor une distance de soixante pieds huit pouces, de là il s'élargit à angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Magnolia, parallèle à la rue Général Taylor et perpendiculaire à la rue Constance, trente pieds; et de là s'étend à angle droit vers la rue Pemiston sur une ligne perpendiculaire à la rue Pemiston et parallèle à et plus proche de la Magnolia, une distance de quatre-vingt-dix pieds six pouces et deux lignes jusqu'à l'endroit commençant rue Pemiston; et

2° Un nègre morceau de terre situé dans les mêmes district et carré que le terrain ci-dessus décrit contigu au même sur la ligne la plus proche de la rue Magnolia, ledit morceau de terre est désigné par la lettre B sur un plan d'Edgar Pillé et de George Grandjean, voyers, en date du 20 septembre 1888, annexé pour référence à un acte passé pardevant B. Romen, notaire, en date du 16 octobre 1888 et mesurant d'après le dit plan comme suit: ledit morceau de terre est situé dans l'intérieur dudit carré à une distance de trente-six pieds de la rue Pemiston et quatre-vingt huit pieds quatre pouces de la rue Magnolia et immédiatement à l'arrière des terrains désignés par les lettres E et C sur le dernier dit plan de Edgar Pillé et de Grandjean, voyers et a une largeur ou façade sur la ligne du terrain désigné par la lettre A sur ledit plan de treize pieds huit pouces sur une profondeur s'étendant vers la rue Général Taylor, entre lignes parallèles de soixante et un pieds six pouces et deux lignes; ledit terrain étant borné devant, sur le côté le plus proche de la rue Pemiston par un terrain désigné par la lettre A sur le plan de Pillé et de Grandjean, voyers, sur le côté le plus proche de la rue Magnolia par ledits terrains désignés par les lettres E et C sur ledit plan, et sur le côté vers la rue Constance, par le terrain ci-dessus décrit terrain D premièrement décrit; ledit terrain B est composé des extrêmes arrières des plusieurs terrains précédemment mentionnés E et C sur le susdit plan de Pillé et Grandjean, voyers.

Etant la même propriété acquise par Edouard Vorbusch, par achat, de Simon Hornsheim par acte pardevant Benjamin Orr, notaire, le 7 nov. 1894, inscrit dans le C. O. B. 155 folio 24.

Lesdites améliorations qui s'y trouvent se composent d'une seule bâtisse à un étage, résidence et boulangerie, portant le No municipal 904 rue Pemiston.

Conditions—Un tiers au plus comptant; le reste, s'il y en a, à crédit de un en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit de la vente attestée par des billets de l'acquéreur payables à son propre ordre et par lui endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des dits billets l'acquéreur devant payer intérêts et en plus du prix de l'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication, et ne doit pas recevoir les loyers de ladite propriété qu'après le passage de l'acte d'achat; l'acte de vente devant être passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MILTENBERGER & HINCKS.
Encanteurs, 235 rue Baronne.
19 jui—19 26—juil 3 10 17 21

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE DE RECEVEUR.

Meubles de bureau, Pupitre, 2 Underwood Typewriters, Machine pour additionner Burroughs, Tiroir pour documents Chaises Tables Bibliothèque à section, etc.

W. W. Carre Company Limited vs International Car Company.

No 92 695—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 124 rue Carondelet—MERCREDI le 27 juillet 1910 à 11 heures a. m., sur les lieux, Chambre 1029 Bâtisse Maison Blanche il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner juge de la susdite Cour, Division C, daté du 6 juin 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un lot de meubles de bureau, Coffre-fort en fer, Pupitre, Machine à additionner, Typewriters, etc., tout d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.
Dart & Kernaz & Dart, avocats
14 jui—14 17 23 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE RECEVEUR.

Fonds de Magasin, Machines, Blow Pipe System.

Un Lot de Rails en Fer de 16 lbs Traineaux, Meubles de Bureau, Typewriters, Pupitres, Environ 200,000 Pieds de Bois de Charpente [Chêne et Pin etc.]. Fer Fondu [Fer Malléable, Acier], Clous, Fer Brut, Matériel de Peintre et des Centaines d'Autres Articles et Fournitures Nécessaires Utiles et Nécessaires dans les Affaires de la International Car Company.

W. W. Carre Company Limited vs La International Car Company.

No 92.695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—JEUDI, le 28 juillet 1910, à 10:30 heures a. m., La Manufacture de la International Car Company, sur le Chemin de la Métairie, dans la ville de Bath, paroisse de Jefferson il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 6 juin 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le fond de magasin, certaines machines, divers, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant
Dart, Kernaz & Dart, avocats.
14 jui—14 17 23 24 28

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains qui augmentent en valeur

SUR CHEMIN DE FER ELECTRIQUE A LA TERRACE GENTILLY ET EDGEWOOD.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 21 juillet 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 juin 1910, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de Delphine Gravier, No 87,657, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Six certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 1385 (autrefois l'Ilet No 184 du Faubourg Franklin) borné par les rues Franklin, Painters, Magistrat (maintenant Dorgenois) et Law, désignés sur un plan par L. Surget, voyer, le 9 mars 1836, par les numéros 1, 2, 3, 16, 23 et 24, et mesurant comme suit, à savoir—

Le lot No 1 formant l'enseignure des rues Painters et Magistrat (maintenant rue Dorgenois) et mesurant 32 pieds de face à la rue Painters, sur une profondeur et façade à la rue Magistrat (maintenant Dorgenois), de 104 pieds 10 pouces et 12 lignes. Les lots 23 et 24 sont contigus au lot No 1 et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façe à la rue Painters sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 4 formant le coin des rues Franklin et Magistrat (maintenant Dorgenois) et mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur et façade à la rue Magistrat (maintenant Dorgenois) de 104 pieds 10 pouces 2 lignes. Le lot No 5 est contigu au lot No 4 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles; le lot No 16 formant le coin des rues Painters et Law et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Painters sur une profondeur et façade à la rue Law de 104 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Pour placement en spéculation, les propriétés ci-de gente sont un des meilleurs placements.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1910 devant être payées par l'acquéreur au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE.

Clara Frents vs les Mineurs George Oehling et al.

Cottage double Nos 1033-35 rue Port.

A l'encan, Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 4 août 1910.

VENTE PAR WILLARD & EISEMAN—En vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 27me jour de juin 1910 et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI, le 4 août à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le District Delaney, Faubourg Washington, de cette ville, désigné par le No 27 de l'Ilet No 11, compris entre la Promenade Bons Enfants (maintenant rue St-Claude) les rues Port, St-Ferdinand et Amour (maintenant rue Romparte) sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, le 21me jour de novembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Massey, notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure, en mesure américaine, vingt-huit (28) pieds de face à la rue Port sur cent trente-un (131) pieds, six (6) pouces et deux (2) lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double Nos 1033-35 rue Port.

Conditions — Comptant, au dernier et plus haut enchérisseur, l'acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats et les taxes pour l'année courante, pour l'Etat et la ville l'acquéreur devant déposer dix pour cent (10 0/0) comptant au moment de la vente chez

WILLARD & EISEMAN, Encanteurs.
623 rue Gravier.

E. W. Rischow, avocat.
3 jui—3 10 17 24 31—août 4

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet

Jeudi, le 28 juillet 1910.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 mai 1910 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée, Succession de Henry Germann, dossier No 93 605, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, daté et signé le 21 juin 1910 j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi MARDI, le 26 juillet 1910, les effets mobiliers ci-après décrits:

Meubles de Maison, 5 Actions de la Keystone Life Insurance Company de la Nouvelle-Orléans; 2 Actions de la Cosmopolitan Ice Company de la Nouvelle-Orléans 5 Actions de la Philadelphia Life Insurance Company, 1 Bon de la Compagnie Universelle du Canal Inter Océanique de Panama, Réclamations, Factures, Billets à Recevoir, etc.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
910 rue Gravier.

Zengel, Thomas & Suthon, Avocats.
14 jui—14 17 24 26

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2527 RUE PRIEUR

Deux Terrains pour Bâtir, Contigus

Entre la Promenade Franklin et la Rue Painters.

Vis-à-vis du Marché maintenant en Voie de Construction.

JEUDI, 14 JUILLET 1910, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières
No 311 rue Baronne.

Succession de John Henry Vahle.

No 96 349—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, 14 juillet 1910, 1 midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans la Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre signé, daté et signé du 8 juin 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Prieur, Painters, Promenade Franklin et la rue Nord Johnson, désigné comme lot No 8x, commençant 89 pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Painters et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple, couvert en ardoises, avant chemin pour voiture et contenant galerie sur le devant, 3 chambres tapissées, cuisine, etc., dans la cour il y a hangar, écurie, citerne, etc., et portant le numéro municipal 2527 rue N. Prieur.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le même Ilet et District que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 4, commençant 89 pieds 11 pouces et 3 lignes de la Promenade Franklin, et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situé dans le même district et Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 5, commençant 119 pieds 11 pouces et 3 lignes de la rue Painters, la même distance de la Promenade Franklin, et mesurant 30 pieds de face à la rue N. Prieur sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds. Les améliorations ci-dessus consistant d'un hangar contenant une forge etc.

Toutes les propriétés ci-dessus ont été acquises par John Henry Vahle, décédé, de la Suburban Building and Loan Ass'n, par acte pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, le 21 novembre 1906, enregistré en le livre des transferts, 219, folio 385.

Les propriétés ci-dessus seront offertes séparément, et en cas que la somme totale soit suffisante pour payer toutes les dettes et frais et charges l'adjudication sera valide, autrement les propriétés seront offertes et adjugées ensemble.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1910 et les frais de tous certificats doivent être payés par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant H. L. Loomis Jr, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra prendre possession des loyers le jour de la signature de l'acte de vente.

10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
12 jui—12 19 26—juil 3 10 11 12 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SUCCESSION
Joli Cottage Simple.

4516 rue St-Claude, entre les rues Kentucky et Mathilda.

Succession de Magdeline Bruning, épouse de Carl F. Kuppler.

No 93,776 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido.—JEUDI, le 28 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre signé, daté et signé le 21 juin 1910, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations situé dans le Troisième District, dans l'Ilet borné par l'avenue St Claude, les rues Kentucky, Mathilda et Nord Rempart, désigné comme lot No 9, mesurant 31 pieds de face à la rue St Claude sur une profondeur entre lignes parallèles de 198 pieds 2 pouces et 7 lignes.

Acquis par Carl F. Kuppler, pendant son mariage avec Magdeleine Bruns, par achat de la Suburban Building and Loan Ass'n, par acte pardevant H. L. Loomis Jr. notaire, le 5 février 1909 enregistré dans le livre des transferts 220, folio 689

Les améliorations qui s'y trouvent consistent d'un cottage simple neuf en bois couvert en ardoises retiré du trotteur, contenant 5 chambres, galerie, citernes, hangar etc. Double ligne de chars devant la porte et portant le numéro municipal 4516 avenue St Claude

Conditions — Comptant, l'acquéreur doit assumer le paiement de toutes les taxes dues pour l'année 1910, et de payer pour tous les certificats nécessaires et pour l'acte de vente pardevant H. L. Loomis, Jr, avocat.

Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication et devant être sans intérêt.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

26 jui—26—juil 3 10 17 24 25 26 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Louisa Brockmann, veuve de Julius Grabenhorst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94 696—Division A—Attendu que Mlle Annie McGinley, femme seule, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Louisa Brockmann, veuve de Julius Grabenhorst, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Jos F. Walter, avocat.
8 jui—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de HENRY GERMANN.

No 93.605. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

MEUBLES DE MAISON, ACTIONS, BONS, RECLAMATIONS, ETC.

A l'encan, MARDI, le 26 juillet 1910.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée, Succession de Henry Germann dossier No 93 605, ledit ordre adressé à J. L. Onorato daté et signé le 21 juin 1910 j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi MARDI le 26 juillet 1910 les effets mobiliers ci-après décrits:

Meubles de Maison, 5 Actions de la Keystone Life Insurance Company de la Nouvelle-Orléans; 2 Actions de la Cosmopolitan Ice Company de la Nouvelle-Orléans 5 Actions de la Philadelphia Life Insurance Company, 1 Bon de la Compagnie Universelle du Canal Inter Océanique de Panama, Réclamations, Factures, Billets à Recevoir, etc.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières
910 rue Gravier.

Zengel, Thomas & Suthon, Avocats.
14 jui—14 17 24 26

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.
FOURNITURE DE BUREAU ET MATERIEL DE PLOMBIER

Nos 313-1314 Bâtisse Macheca, 630 du Canal.—Dans l'affaire du Receveur O. W. Stengel vs Taxayers Mutual Plumbing Co. [In.]

No 92.398—Cour Civile de District—Div. E.

VENDREDI, 15 juillet 1910, à 11 heures A. M.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, j'offrirai à l'enchère publique sur les lieux, Nos 313-314 bâtisse Macheca, 630 rue du Canal, VENDREDI, le 15 juillet 1910 à 11 heures A. M. un lot de fourniture de bureau et matériel de plombier, consistant de pupitres avec couvertures roulantes, chaises, coops de bibliothèque à section Underwood Typewriter No 3, et table, etc., tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
P. A. Lejeune Jr. receveur. George Jarvis, avocat.
1 3 jui—3 10 14 1

Freed & Co.

Successeur de Jules A. Guaringer

No 92.531—Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division D.

COTTAGE SIMPLE

No 2039 rue St-Philippe.

Entre les rues Johnson et N. Prieur

A L'ENCAN, MERCREDI, 20 JUILLET 1910 A MIDI.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, encanteur, à notre Bureau, 838 rue Gravier. Le cottage contenant 7 chambres, chambre à bain et vestibule.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 13 juin 1910 par l'Hon W. E. Bonneville juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le propriété ci-après décrite

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Faubourg Trémé, Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 256, borné par les rues St Philippe, Johnson, Ursuline et Nord Prieur, désigné par la lettre Z sur un plan dressé par D. E. Sanchez, voyer, daté du 12 novembre 1897, d'après lequel plan ladit lot de terre mesure quarante pieds (40') de face à la rue St Philippe, soixante deux pieds six pouces et six lignes (62' 6" 6''') de profondeur et façade à la rue Johnson, de la sur une ligne obliques, s'étendant vers la rue Ursuline, à l'arrière dudit lot Z, soixante-neuf pieds, cinq pouces (69' 5'), de là même pieds, dix pouces et une ligne (16' 10" 1''') sur la ligne du fond parallèle à la rue St-Philippe, et sur la ligne divisant ledit lot Z de lot Y il y a une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes (127' 10" 6'''). Ledit lot Z est composé du tout du lot "Cinquante-quatre" et huit pieds, trois lignes (8' 0" 3''') sur cent vingt sept pieds, dix pouces et six lignes (127' 10" 6''') du lot Cinquante-trois.

Ledit vendeur a acquis ledit lot de terre de cette par achat de L. E. Jung et a comme il est démontré par un acte passé pardevant Jules F. Meunier un notaire en cette ville le premier jour d'août 1895, enregistré au Bureau des transferts en cette ville, dans le livre 167, folio 641 et les bâtisses et améliorations maintenant sur ledit lot de terre ont été construites à dessus récemment par ledit vendeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910 et payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 20

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux terrains dans le Septième District.

Succession de Mme Edward Rau.

No 72 489—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (deuxième étage)—JEUDI, le 21 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement et ordre, rendu et signé le 13 juin 1910, par l'Hon. George R. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fern (autrefois Washington), Bartha, Short et Maple, désigné par le No 17 dudit Ilet et mesurant trente pieds de face à la rue Short sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bartha, Adams, Hillary et Elm (autrefois rue 36me), désigné par le No 21 dudit Ilet et mesurant trente pieds de face à la rue Hillary sur cent vingt pieds de profondeur.

Conditions de la vente comptant; les actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Daibel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Carl C. Friedlieb, avocat.
19 juin—19 26—juil 3 10 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Division B—No 92,119—Succession de Joseph Fernandez—Attendu que Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grevemberg, a produit des preuves devant la Cour qu'elle a été nommée tutrice des mineurs, Julius Raymond, Ernest Francis, Antoinette Eloise et Vivian Beatrice Fernandez, tous résidents de la ville de Bois St-Louis, dans l'Etat du Mississippi; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ladite tutrice désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane dans l'Etat du Mississippi, le domicile desdits mineurs.

En conséquence, avis est maintenant donné à toutes personnes intéressées, de donner les raisons s'il en est en pouvant en avoir dans les trente jours de la date du premier avis pour lesquelles la demande de ladite Mme Mary Brown, veuve de Raymond Fernandez et maintenant épouse de Rudolph E. Grevemberg, tutrice, ne serait pas accordée.

Par ordre de la cour.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
29